

Recrute : 1 enseignant contractuel (120h)

Champ disciplinaire : TPCAU

Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,4 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 93 enseignants (28 titulaires, 12 associés dont 8 à mi-temps, 50 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m². Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études «Eco-conception des territoires et des espaces habités (Eteh), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'urbanisme et l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ». Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) , « Philau, ERPS (Espace rural et Projet spatial), et APC « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal.

Enfin l'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (*Design-Build*) et de recherche (*recherche finalisée*) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

3. Missions prévues pour l'enseignant :

Cycle Master :

En cycle master, l'enseignant.e recruté.e participera à deux enseignements importants du domaine d'étude EVAN (Entre ville architecture nature):

- encadrement d'un atelier de projet (UE 8.1) en semestre 8 - pour 80h
- encadrement d'un groupe d'une dizaine d'étudiant.e.s pour le suivi de mémoire de semestre 8, et participation au séminaire (UE 8.2). pour 40h

Présentation du DE EVAN :

L'approche pédagogique du domaine d'étude EVAN est nourrie par les métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques, la profession elle-aussi se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité (culture du projet, références disciplinaires propres, capacité à entrelacer des échelles spatiales et temporelles, à penser ensemble le matériel et le culturel, etc.) et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

Trois aspects sont particulièrement développés :

Face à la montée en force des phénomènes d'homogénéisation des territoires, l'architecte aujourd'hui se trouve en charge d'adopter une **intelligence située**. Si l'attachement aux situations locales a toujours été dans les prérogatives de l'architecte, cette intelligence des milieux prend aujourd'hui le sens d'une résistance critique, intensifiée par les enjeux écologiques. Loin d'un retour au localisme, il s'agit de s'inscrire dans un réseau de correspondances et d'interdépendances à l'échelle mondiale. La tension entre l'ici et l'ailleurs, cultivée par le DE dans les choix des territoires d'études, est au coeur de la pédagogie. Plonger dans le réel des situations, de ses ressources et de ses résistances, comprendre ce qui constitue le problème propre d'un milieu, c'est sortir des démarches abstraites et généralisantes en trouvant des modes de représentation et des logiques d'action sur-mesure.

Le deuxième aspect de l'évolution contemporaine tient à la **diversification des pratiques de l'architecture**. Que veut-dire être architecte aujourd'hui ? Cette question, qui pouvait recevoir une réponse assez simple autrefois, ouvre aujourd'hui sur une pluralité de possibles. La réponse sur-mesure à des situations territoriales ne passe pas obligatoirement par le *construire* même si cette action correspond encore largement à ce que l'on attend de l'architecte. L'enjeu du DE est donc d'explorer les différentes façons d'agir, en tant qu'architecte, au sein de milieux habités. Le développement de la recherche en architecture, la nécessaire prise en compte de l'existant, l'extension du territoire de l'architecture à des réalités naturelles et géographiques de très grande dimension, les pratiques de diffusion de la culture architecturale sont des aspects essentiels que la formation d'un futur professionnel doit intégrer. C'est donc sur la pluralité des pratiques et des compétences de l'équipe enseignante que se fonde la pédagogie du DE EVAN.

Enfin la montée en puissance de la **recherche en architecture** invite à ne plus considérer cette activité comme annexe du projet mais comme indissociablement articulée à la démarche de conception. A l'instar d'équipes de professionnels qui intègrent et hybrident les méthodes de la recherche (problématisation, conceptualisation, hypothèses, explicitation du champ de références, etc.) et celles de l'action concrète sur les territoires, le DE EVAN cherche, à travers des dispositifs pédagogiques transversaux (élargissements, approfondissements Recherche et Projet) d'activer cette relation constitutive de l'architecture aujourd'hui.

4. Autres tâches:

- Participer aux travaux d'évaluation pédagogique, aux jurys, etc....

5. Compétences principales demandées

Titres ou diplômes requis :

Architecte DPLG ou DE

Post-master (DPEA, DSA...), ou doctorat, ou doctorat en cours.

Expériences et compétences souhaitées :

Compte-tenu des charges d'enseignement proposées, le profil recherché est hybride, possédant une double compétence, tant dans la pratique de l'architecture/urbanisme que dans la pratique de la recherche académique. Une expérience dans l'enseignement est souhaitée.

En fonction des candidatures reçues, le jury de recrutement se réserve le droit de scinder le poste en deux et de ne proposer à la personne recrutée que la partie d'encadrement du projet, ou à l'inverse que la partie d'encadrement des mémoires.

6 – Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, au plus tard le **12 février 2019** à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, exclusivement par voie électronique, sous format d'un lien « wetransfer » à l'adresse suivante :

candidatures.enseignantes@clermont-fd.archi.fr. Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- **Un CV présentant les titres, le parcours et les compétences du ou de la candidat.e**
- **Une note pédagogique décrivant les intentions du ou de la candidat.e au regard des enjeux du poste. Une partie de cette note devra porter sur l'articulation entre enseignement du projet et recherche en architecture (3 pages maximum)**
- **Dossier de productions (projets architecturaux ou urbains, concours ou réalisations, abstracts de publications, etc.) à joindre (20 pages maximum)**
- **Les copies de diplômes**
- **Un justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- **Une copie de la carte nationale d'identité**

La commission de sélection se réunira pour les auditions le **18 février à partir de 13h30**

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès :

- Renseignements pédagogiques :

Stéphane Bonzani, coordinateur du DE EVAN : stephane.bonzani@clermont-fd.archi.fr

Boris Bouchet, responsable de l'enseignement 8.1 : boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr

- Renseignements administratifs bureau de la pédagogie ENSACF : F. Petitcolas : fabienne.petitcolas@clermont-fd.archi.fr